

La dédicace de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens

Aurélien ANDRE

Archiviste du diocèse d'Amiens



Les croix de consécration peintes sur les murs et piliers de la nef de la cathédrale, ainsi que leurs chandeliers, viennent de faire l'objet d'une restauration menée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. C'est l'occasion de revenir un instant sur ce qu'est la consécration d'une église et la fête de la dédicace qui lui est liée. Cet anniversaire de la consécration revêt à la cathédrale une grande solennité.

La dédicace ou la consécration d'une église peut être assimilée à son inauguration. Dans les premiers siècles du christianisme il ne semble pas qu'il existât de cérémonie particulière de dédicace pour les églises : la célébration eucharistique déterminait la destination liturgique du lieu. Le rite liturgique fut peu à peu élaboré, se référant essentiellement aux trois dédicaces solennelles du Temple de Jérusalem : celle de Salomon, celle réalisée après l'Exil, enfin celle qui suivit la profanation du Temple par Antiochus Epiphane. On perpétua le souvenir de cette dernière dédicace en instituant une fête annuelle de la

Dédicace. L'habitude se prit, à partir du VIII^e siècle de déposer des reliques de saints martyrs dans les églises à inaugurer. Le deuxième concile de Nicée (787) affirma la nécessité de déposer des reliques dans le sépulcre des autels au cours de la cérémonie de la dédicace.

La consécration d'une église ne peut être faite que par l'ordinaire du lieu, soit l'évêque du diocèse sur le territoire duquel est construite l'église. Si la bénédiction liturgique suffit pour que soient permis les exercices du culte dans une église, les cathédrales doivent être consacrées. La consécration doit avoir lieu lorsque les travaux de construction de l'édifice sont achevés. Aussi beaucoup de cathédrales n'ont-elles été consacrées que très tardivement, les travaux de construction s'étalant sur plusieurs siècles : Notre-Dame de Paris ne le fut qu'en 1864, la primatiale Saint-Jean de Lyon qu'en 1936.

La dédicace de Notre-Dame d'Amiens

Nous ne connaissons pas la date précise de la consécration de la cathédrale d'Amiens. Si le commencement du chantier est bien connu (1220), il semblerait que la consécration fût assez tardive.

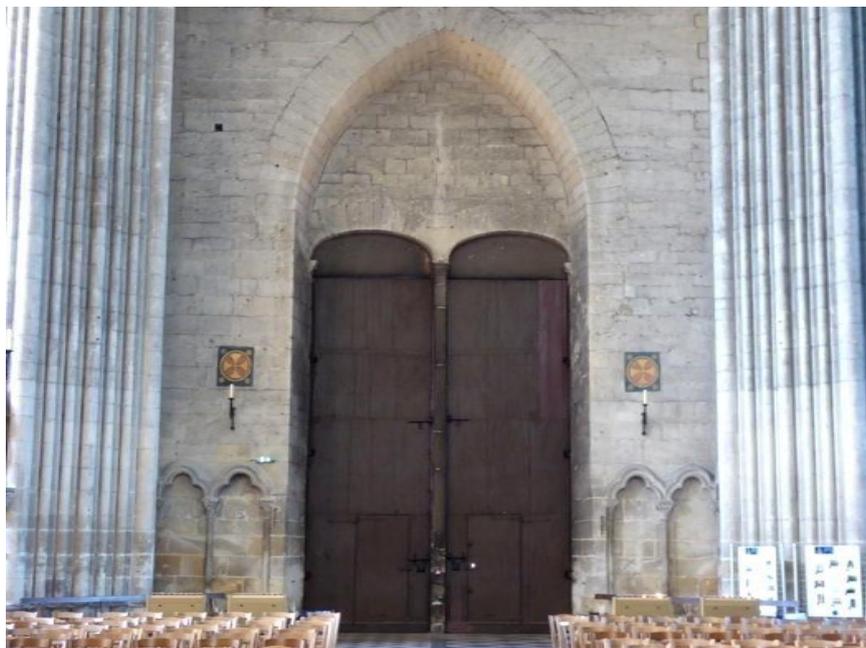
Le Père Daire¹ dans son *Histoire ecclésiastique de la ville d'Amiens* prétend qu'elle fut consacrée une première fois le 10 juin 1483 par l'évêque d'Amiens Pierre Versé, en l'honneur de Notre-Seigneur, de la Vierge et de tous les saints. Il ne cite malheureusement pas ses sources. En 1504, s'établit l'habitude de commémorer l'anniversaire de la consécration lors de la fête de la dédicace : la date choisie fut celle du deuxième dimanche de juillet qui tombait cette année-là le 14 juillet. Depuis cette époque, c'est donc le 14 juillet qu'est célébrée la solennité de la dédicace de la cathédrale. C'est Nicolas de la Couture,

¹ Père Louis-François Daire, *Histoire de la Ville d'Amiens, depuis son origine jusqu'à présent*, Paris, Veuve Delaguette, 1757, tome II, p. 127.

évêque d'Hébron, suffragant de François de Halluin, évêque d'Amiens, qui célébra cette première solennité. Robert Cambrin, chanoine écolâtre d'Amiens, laissa la somme de deux mille livres pour la célébration annuelle de l'office de cette dédicace. Notons que le 9 décembre 1561, l'évêque d'Amiens Nicolas de Pellevé dut réconcilier la cathédrale qui avait été profanée lors des guerres de Religion, une rixe ayant éclatée dans l'église entre catholiques et huguenots lors de laquelle le sang fut versé. Cette cérémonie prenait la forme d'une nouvelle consécration.

Avant 1504, on n'en faisait pas moins la dédicace de l'église cathédrale. L'*Ordinaire*² du chapitre de 1291 témoigne du rite de cette fête qui avait rang de grand double en présence de l'évêque, soit le premier rang dans les solennités. Il n'en précise malheureusement pas la date. A cette occasion toutes les châsses reliquaires des saints locaux du sanctuaire étaient découvertes de leurs étoffes et le luminaire des grands doubles allumés. Evêque et chanoines portaient l'ornement blanc. Après l'office de prime, l'évêque et le chapitre processionnaient en chape dans l'ensemble du cloître canonial, passant devant les églises Saint-Nicolas et Saint-Martin aux Jumeaux. Le chœur était pour cette occasion dirigé par le chantre et le préchantre. Au retour vers la cathédrale, la procession s'arrêtait au grand portail où le chœur et l'évêque se répondaient en chantant différentes antiennes, versets et oraisons. Après la bénédiction épiscopale, on rentrait dans la cathédrale. Suivaient l'office de tierce et la messe de la Dédicace. Aux dernières vêpres, l'autel était encensé par l'évêque et le doyen du chapitre. Cette fête comprenait également une octave, signe de son importance.

Les douze croix de consécration de la cathédrale ont probablement été peintes, dans leur forme actuelle, au XVIII^e siècle, et repeintes à plusieurs reprises aux siècles suivants. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle on refit les huit chandeliers de la nef que nous voyons toujours aujourd'hui (il ne semble pas qu'on en réalisât dans le chœur). Ces croix de consécration sont toujours au nombre de douze, généralement six de chaque côté de l'église ; deux doivent figurer de chaque côté de la porte principale, et deux autres près du maître-autel. Elles doivent théoriquement figurer sur des murs de pierre et non sur des colonnes. Elles peuvent être peintes, sculptées ou gravées et restent à demeure. Le jour anniversaire de la dédicace les cierges sont allumés devant chacune des croix et les croix encensées par l'évêque.



² *Ordinaire de l'église Notre-Dame Cathédrale d'Amiens par Raoul de Rouvroy (1291)*, publié par Georges Durand, Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, in-4°, tome XXII, 1934, p. 552-554.

Liturgie de la dédicace

Le rite³ commence par la récitation des sept psaumes de la pénitence et de la première partie de la litanie des saints. L'évêque, revêtu de la chape blanche, se rend à la porte de l'église encore fermée. Il bénit le sel et l'eau pour l'aspersion extérieure des murs, qu'il accomplit à trois reprises. Après avoir fait ouvrir la porte, il fait une croix sur le seuil de l'église avec sa crosse et y pénètre avec le seul clergé en chantant le *Veni Creator*. Après la litanie des saints a lieu la signation : avec la pointe de la crosse, l'évêque trace les lettres des alphabets grec et latin sur deux lignes de cendres répandues en forme d'X (initiale du nom du Christ) sur tout le pavement de l'église. Puis il bénit l'eau grégorienne et monte à l'autel où il fait, avec le pouce, cinq croix sur la table. Il fait ensuite trois fois le tour de l'intérieur de l'église en aspergeant les murs et le pavement. Commence alors la procession des reliques qui fait le tour extérieur de l'église. Alors a lieu l'onction avec le saint chrême sur chacun des montants de la porte. Les fidèles peuvent alors entrer dans l'église à la suite de l'évêque. Les reliques sont ensuite déposées dans l'autel qui est consacré. L'évêque fait ensuite l'onction des douze croix de consécration avec le saint chrême en commençant par le côté de l'évangile, et dit à chaque fois : « Que ce temple soit sanctifié et consacré eu nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, en l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, au nom et à la mémoire de saint N. (titulaire de l'église). Paix à toi ! ». Puis il encense la croix par trois fois. On a généralement recours pour cette partie du rite à l'usage d'un escabeau, les croix étant placées assez haut. On achève ensuite la consécration de l'autel en faisant brûler cire et encens sur les cinq croix gravées. On chante ensuite la messe de la dédicace.

Les célébrations du huitième centenaire de la pose de la première pierre de la cathédrale d'Amiens en 2020 seront l'occasion de remettre à l'honneur la fête de la dédicace, qui est l'une des plus importantes de l'année liturgique pour l'église-mère du diocèse.

³ Pour plus de détails, voir *Catholicisme*, encyclopédie en sept volumes dirigée par G. Jacquemet, Paris, Letouzey et Ané, tome I, 1948, col. 598 et tome III, 1952, col. 522-527.

